

Chouchous de Hollande, soldats "humanitaires" et violeur d'enfants.

Jacques-Marie
BOURGET

8 mai
2015



Parfois l'actualité a du talent. Ainsi, au moment où François Hollande renouvelle son serment d'amour à l'Armée française voilà que, venue de Bangui, nous arrive une nouvelle qui tombe comme une tuile au travers de l'amour fou.

Le quotidien britannique *The Guardian* révélant un rapport étouffé par l'ONU, nous dit qu'entre décembre 2013 et juillet 2014 quelques-uns de nos exemplaires bidasses, donc des enfants de cœur de Hollande, ont violé des petits garçons aux abords de l'aéroport de Bangui. Même pas des gosses ordinaires, ceux de la misère africaine, mais pire encore, le plus souvent des orphelins qui pour survivre devaient libérer les pervers en uniforme de leurs phantasmes criminels.

Comment, après 10 mois d'incubation dans le secret de dossiers noirs, la nouvelle a enfin vu le jour ? Il a fallu pour cela qu'Anders Kompass, un cadre de l'ONU basé à Genève, brise le mur de la connivence. Et transmette le contenu de l'enquête onusienne à la fois au ministère français de la Défense et à l'ONG [Aids Free world](#).

Dans cette affaire, soyez rassurés, la première mesure disciplinaire ne vient pas frapper les soldats criminels, mais le lanceur d'alerte, ce fonctionnaire indigné qui a été derechef « suspendu » par sa hiérarchie. Après tout ce n'est pas parce quelques petits nègres ont été violés sous les palétuviers, vieille pratique coloniale, que l'Armée française, joyau de Hollande, doit s'arrêter de briller comme une boucle de ceinturon ouverte. Et, depuis un an, l'escouade de joyeux troufions criminels continue son dur combat, celui pour la démocratie et la liberté, contre le terrorisme, tous payés au mois avec primes de risque et de délocalisation. Ainsi Jean-Yves Le Drian – que l'Elysée *in love* n'appelle plus que « Le Brillant » – s'il a jugé bon d'alerter la justice afin qu'elle mette enfin ces guerriers à leur place, au trou, très respectueux de la présomption d'innocence le ministre chéri n'a rien fait pour perturber la marche au pas de ces tortionnaires. C'est un Le Drian bien embarrassé qui a publié le jeudi 30 avril un communiqué nous informant que « les coupables seront sévèrement punis ». Ah bon ? De combien ? De séries de pompes ou corvée de chiottes ? Dans sa toute-puissance la Défense ignore soudain le droit élémentaire. Elle oublie la suppression des « Falots », ces tribunaux militaires, justice d'exception, chargés naguère d'examiner le cas des soldats défailants, le plus souvent des déserteurs. Alors que le sort des barbares désignés à Bangui ne relève pas de la clémence de leurs gradés ; mais de la justice ordinaire saisie il y a 10 mois. Et là, les guerriers ont eu la chance de tomber sur des magistrats d'une lenteur exemplaire : surtout faire gaffe, ne pas vexer notre armée-recours, la noble institution qui nous défend si bien aux quatre vents. Alors que, dans ce drame, Le Drian n'a pas à punir mais à obéir, simplement à la loi.

Pour en revenir à l'argent, aux 3,8 nouveaux milliards alloués à la Défense, soyons aussi rassurés, avec la pluie de crédits décidés par Hollande, Le Drian va pouvoir, là où sont nos troupes, ouvrir des « BMC », des « Bordels Militaires de Campagne », une mesure humanitaire. Vendant à une France médusée le concept de « protection du pays », Hollande veut faire croire que nos troupes engagées de Dunkerque à Tombouctou sont là pour « nous défendre »... Dans le Pas-de-Calais contre les terroristes, au Mali contre les terroristes aussi. Et en Centrafrique

on ne sait trop pourquoi... en tout cas pas pour remettre le pays sur pieds puisque la ferme tutelle militaro-hollandaise n'a pas été capable d'imposer le vote d'une Constitution.

Face à cela les autres promesses sont oubliées, par exemple celle d'engager 60 000 nouveaux enseignants pendant le quinquennat, ce qui serait pourtant un bon moyen d'apaiser cette révolte qui conduit des jeunes en déshérence dans nos ghettos, à se lancer dans un terrorisme de desperado.

Jacques-Marie BOURGET